

LETTRE OUVERTE du Dr Benoît PERRIER

PRÉSIDENT DE L'UNION FRANÇAISE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

L'UFSBD APPELLE LE GOUVERNEMENT À LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF « 100 % PRÉVENTION » !

La nomination, il y a quelques semaines, d'une ministre de la Santé et de la Prévention est un signal fort. Mettre en valeur la prévention dans cette nouvelle dénomination du ministère est un formidable levier pour véritablement agir en amont de la pathologie. Même si la prévention est par définition au cœur de la santé pour tous les acteurs de santé, il faut reconnaître qu'au quotidien, lorsque l'on parle d'accès à la santé, la prévention est très souvent relayée au second plan face aux questions d'accès aux soins, voire complètement effacée souvent par manque de moyens pour être efficace et durable.

L'UFSBD voit dans cet intitulé l'occasion de réfléchir de manière pragmatique.

Éviter l'évitable !

Nous, chirurgiens-dentistes engagés au sein de l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), voyons dans cette nouvelle définition ministérielle une opportunité rare face à des pathologies évitables. Il est temps de rééquilibrer les politiques publiques, très largement centrées sur le soin, en investissant massivement dans la prévention qui doit être sanctuarisée.

Depuis toujours, le meilleur soin reste celui qui peut être évité. Et nous savons, comme d'autres praticiens, qu'une grande partie de nos patients souffrent, évidemment, des effets de leur pathologie, mais d'abord d'un manque criant de prévention.

Prévenir plutôt que guérir : c'est le choix cohérent porté par l'UFSBD depuis 1966.

C'est pourquoi l'UFSBD appelle à agir avec la création d'un dispositif « 100 % Prévention » sur le modèle du « 100 % Santé ». Un choix de cohérence, un choix d'évidence.

Alors que le « 100 % Santé » permet d'offrir l'accès aux soins essentiels, le « 100 % Prévention » constituerait une « vraie chance » d'éviter des pathologies parfois multiples pour les patients à risques et les personnes à revenus modestes.

Proposer un équivalent « 100 % Santé » centré sur la Prévention

Il fonctionnerait sur le même principe que son équivalent « santé », mais ciblé, personnalisé, concentré sur des objectifs précis. Il intégrerait aussi bien des actions concernant le quotidien des personnes que des actes cliniques préventifs. Ce seraient à la fois des souffrances et des dépenses de soins inutiles qui pourraient être évitées.

À titre d'exemple, dans le domaine dentaire, le choix de la prévention se révèle le plus souvent gagnant pour tous. Alors que le coût d'un kit de brosse à dents-dentifrice est d'environ 24 euros pour une année, celui d'un soin pour « une seule carie », consécutive à une mauvaise hygiène dentaire, est de 50 euros.

Le calcul est rapidement fait. Le « 100 % Prévention » est un investissement essentiel. L'UFSBD souhaite bien sûr y intégrer un volet bucco-dentaire. La santé générale est indissociable de la santé bucco-dentaire. L'une ne va pas sans l'autre. De très nombreux rapports et études ont démontré un lien fort entre les pathologies chroniques et une mauvaise santé orale.

Une chance pour les patients concernés, un atout pour le système de santé

Le contexte général plaide en faveur de la mise en œuvre de cette mesure. L'inflation entraîne une baisse inquiétante des achats de produits d'hygiène dentaire de près de 30 % en ce début d'année. Certains Français se voient contraints d'arbitrer leurs dépenses et délaissent certains produits pourtant indispensables à la prévention. Les facteurs socio-économiques défavorables sont un déterminant majeur dans le risque de développer des pathologies bucco-dentaires.

La réforme du système de santé qui se prépare ne sera complète, pertinente et efficace que si elle intègre pleinement la dimension prévention. Comment, à terme, limiter les flux de pathologies évitables qui surchargent les hôpitaux et débordent la médecine de ville sans se donner les moyens de les désamorcer en amont ?

La prévention est désormais affichée par l'État comme une ambition forte !

Allons-y, n'hésitons pas. Ne limitons pas l'action de ce mandat à une stricte réforme de l'organisation des soins. Travaillons à une meilleure, à une vraie prise en charge des patients.

L'UFSBD est disponible pour poursuivre les échanges et participer à la construction du « 100 % Prévention ».

Les orientations proposées par l'UFSBD dans le cadre du « 100 % Prévention » en dentaire

- La reconnaissance du dentifrice fluoré et de la brosse à dents comme produits essentiels de santé, avec une TVA à taux réduit.
- Une prescription remboursable pour les patients à besoins spécifiques et les assurés de la C2S (Complémentaire Santé Solidaire).
- La prise en charge d'actes de prévention au cabinet dentaire : une séance de prévention aux âges clefs tout au long de la vie : à 35, 55, 60, 65, 70 ans puis tous les ans.
- Le remboursement des applications de vernis fluorés pour les patients à haut risque carieux sans condition d'âge.
- ...